

Conseil maritime de façade Sud-Atlantique

Commission Permanente



Réunion du 2 octobre 2017

Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE



Direction
interrégionale
de la Mer
SUD-ATLANTIQUE

Direction interrégionale de la Mer
Sud-Atlantique

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Ordre du jour

- Elaboration des enjeux socio-économiques et propositions d'objectifs
- Travaux sur les enjeux écologiques
- Projet de carte des territoires
- Elaboration de la vision pour la façade à l'horizon 2030
- Questions diverses



Rappel : Fusion des processus d'élaboration des DSF et des PAMM (décret n° 2017-724 du 3 mai 2017)

Deux phases d'élaboration conjointes

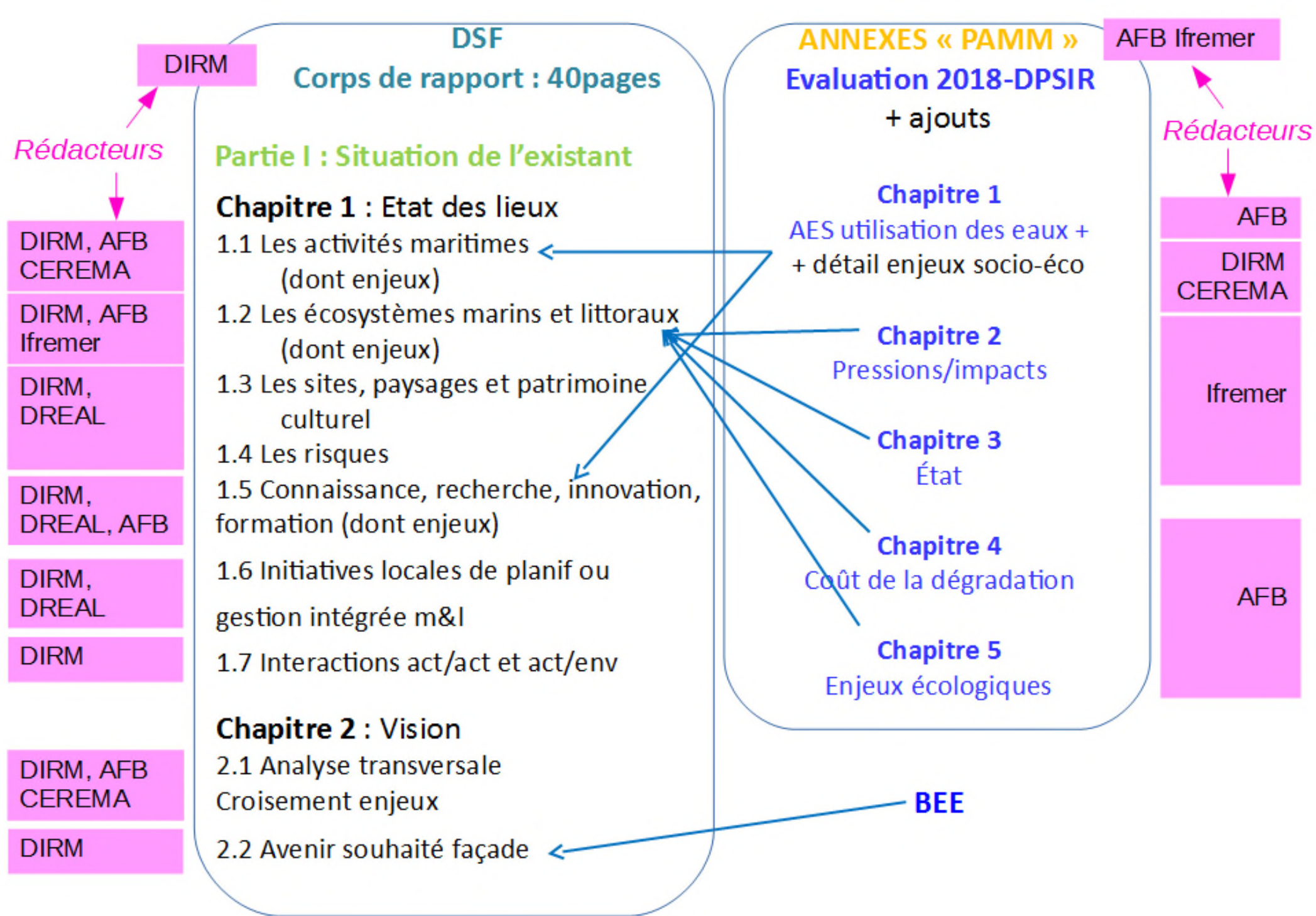
- **Première phase : Diagnostic et objectifs (volet stratégique du DSF)**

- Situation de l'existant (y compris l'évaluation de l'état des eaux marines mais aussi les enjeux pour la façade) ;
- Définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs environnementaux et objectifs socio-économiques ;
- Cartographie des objectifs.

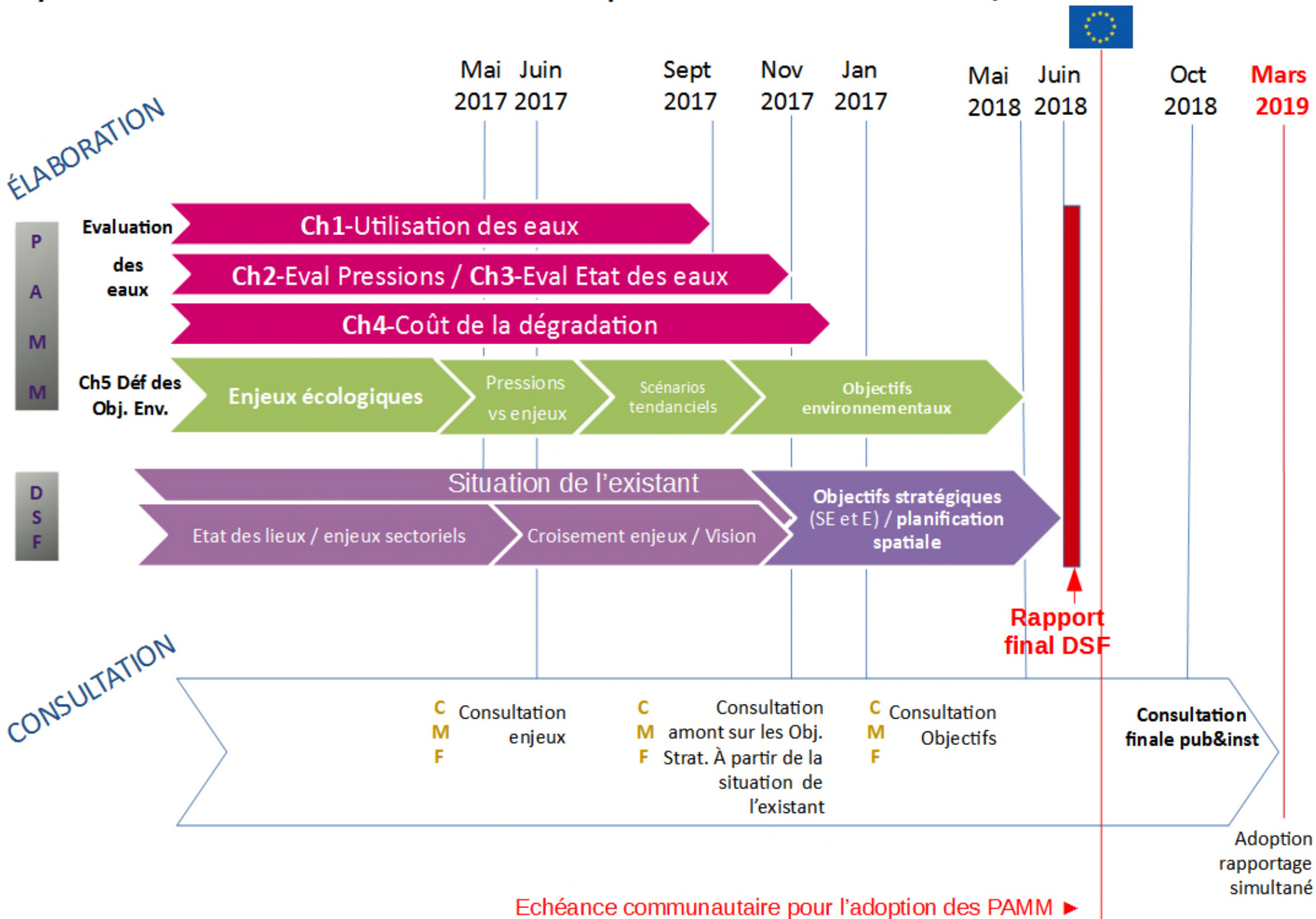
➔ 15 juillet 2018

- **Deuxième phase : Actions et suivis (volet opérationnel du DSF)**

- PDS pour les PAMM et modalités d'évaluation pour les DSF ➔ 2020
- PDM pour les PAMM et programme d'actions pour les DSF ➔ 2021



Synchronisation des calendriers prévisionnels PAMM / DSF – Mai 2017



Enjeux et objectifs socio-économiques

■ Des enjeux socio-économiques à décliner en objectifs stratégiques...

- Séminaire État du 10 février : propositions d'enjeux socio-économiques par les services de l'État (Sélection des 18 objectifs de la SNML pertinents au titre de l'identification des enjeux socio-économiques à l'échelle de la façade).
- Réunion des commissions du CMF : « économie de la mer », « lien terre-mer » et Commission permanente (mars 2017) – enrichissement et validation des propositions.
- Équipe projet DSF (mai 2017) : consolidation fiches de synthèse enjeux et méthodologie.
- Commission permanente du 19 juin 2017 : consolidation fiches de synthèse enjeux et méthodologie



Rappel: fiches enjeux (V3) post CP de mars 2017

1- PECHE PROFESSIONNELLE - Enjeux

Catégories		Sous-catégories
Enjeux / Besoins émergents	Gestion des ressources halieutiques	Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats
		Examen / adaptation de la gestion des ressources avec la flotte étrangère (espagnole, belge, notamment)
		Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks
		Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures)
	Valorisation de la pêche	Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts).
	Maintien et amélioration des installations à terre	Qualité des produits, circuits courts, développement de l'économie sociale et solidaire, préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale, valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche
		Préservation de la capacité d'installation des équipements à terre (installations professionnelles de pêche et de cultures marines, ateliers de réparations, service d'avitaillement dans l'espace portuaire)
	Développement et modernisation des flottilles de pêche	Articulation avec la planification pour le maintien des installations à terre, les ports de pêche, etc.
		Maintien et développement des flottilles de pêche
		Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique
Evolution et prise en compte des contraintes liées aux nouveaux entrants (EMR, gestion environnementale)	Maintien des flottilles vis-à-vis du tissu économique : culture, aménagement du territoire	
	Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement (cf. espèces sous quotas)	
	Polyvalence professionnelle, diversification de l'activité entre les métiers de la pêche, du commerce (transport maritime de pièces d'éoliennes, pescatourisme) et de l'entretien des EMR (éoliennes, hydrolienne, etc.)	
Gens de mer	Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets);	
	Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets)	
Connaissance	Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande)	
	Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement)	
	Amélioration des connaissances sur l'état des populations exploitées, l'évolution des stocks et sur les liens population / environnement / exploitation	
	Amélioration de la capacité de production des données des professionnels par un accompagnement adapté	
Conflits d'usage existants ou prévisibles	Meilleure prise en compte et valorisation des connaissances des professionnels	
	Renforcement des partenariats : scientifiques – pêcheurs – ONG	
	EMR	
	Granulats	
	Plaisance	
	Plongée de loisir	
	Pêche de loisir	
	Sports de glisse	
Lien avec l'état écologique du milieu	Aquaculture	
	Pression foncière (difficulté en cas d'extensions d'installations liées à la pêche maritime)	
	Dépendance à la qualité de l'eau :	
	- Préservation de la qualité de l'eau et des milieux	
	- Lien terre / mer	
	- Gestion écosystémique	
	Gestion des ressources :	
	- Lutte contre le braconnage et contre les espèces envahissantes	
	- Eviter les pollutions afin de maintenir l'abondance, la diversité et la qualité des espèces.	
	Influence sur le milieu :	
- Préservation de l'ensemble des habitats (maintien de la ressource, nurseries, bassins / zones pêchées, zones non pêchées participant de la biodiversité, frayères des migrateurs en amont); amélioration de la continuité écologique des rivières ;		
- Maintien des milieux notamment dans le cadre du réseau d'AMP (PNM, zones Natura 2000, etc.)		
- Définition de critères pour les zones de conservation halieutiques (conformément à la loi biodiversité)		
- Traitement des déchets marins		
- Limiter les captures accidentelles		
Principales perspectives d'évolution socio-économiques et environnementales et activités associées	Evolution de la pêche professionnelle associée au changement global (migration d'espèces, espèces invasives, événements climatiques extrême).	

Rappel méthodologique

Dans une majorité de cas, le travail sur les fiches a été plus loin que la définition d'enjeux : des objectifs ont été formulés.

Enjeux

Objectifs

1- PECHE PROFESSIONNELLE - Enjeux		
Catégories	Sous-catégories	
Enjeux / Besoins émergents	Gestion des ressources halieutiques	Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats Examen / adaptation de la gestion des ressources avec la flotte étrangère (espagnole, belge, notamment) Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures) Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts).
	Valorisation de la pêche	Qualité des produits, circuits courts, développement de l'économie sociale et solidaire, préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale, valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche
	Maintien et amélioration des installations à terre	Préservation de la capacité d'installation des équipements à terre (installations professionnelles de pêche et de cultures marines, ateliers de réparations, service d'avitaillement dans l'espace portuaire) Articulation avec la planification pour le maintien des installations à terre, les ports de pêche, etc.
	Développement et modernisation des flottilles de pêche	Maintien et développement des flottilles de pêche Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique Maintien des flottilles vis-à-vis du tissu économique : culture, aménagement du territoire Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement (cf. espèces sous quotas)
	Evolution et prise en compte des contraintes liées aux nouveaux entrants (EMR, gestion environnementale)	Polyvalence professionnelle, diversification de l'activité entre les métiers de la pêche, du commerce (transport maritime de pièces d'éoliennes, pascaturisme) et de l'entretien des EMR (éoliennes, hydrolienne, etc.) Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets); Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets)
	Gens de mer	Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande) Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement)
	Connaissance	Amélioration des connaissances sur l'état des populations exploitées, l'évolution des stocks et sur les liens population / environnement / exploitation Amélioration de la capacité de production des données des professionnels par un accompagnement adapté Meilleure prise en compte et valorisation des connaissances des professionnels Renforcement des partenariats : scientifiques – pêcheurs – ONG

Rappel méthodologique : travail demandé à l'EP CAF

Sur la base des fiches V3, ajouts de colonne afin de :

- Reformuler l'enjeu le cas échéant (à la marge)
- Apporter une justification de son importance pour la façade et/ou prise en compte (données quantifiables/dires d'experts) : critères environnementaux, économiques, sociaux, culturels, importance nationale ou internationale
- Reformuler/fusionner les objectifs si besoin (ou les placer en enjeux si nécessaire)
- Pour chaque enjeux/objectif, préciser sa localisation (si possible)

Pour chaque thème (fiche), rédaction d'un texte de quelques lignes, synthétisant les principaux enjeux et objectifs sur la façade et les perspectives d'évolution => viendra alimenter la vision 2030.



Enjeux et objectifs socio- économiques

■ Uniformisation et synthèse (DIRM SA, DREAL, SGAR) : septembre 2017

Une relecture croisée a mise en évidence la nécessité :

- D'uniformiser la rédaction des enjeux et objectifs
- De réduire le nombre d'enjeux/objectifs ou de les regrouper
- De créer une fiche relative au tourisme (fiche 14)
- De travailler conjointement à la rédaction d'un texte global sur la vision à l'horizon 2030, sans avoir une approche trop sectorielle



Elaboration d'un document de synthèse plus communiquant en vue du CMF d'octobre et de la consultation du public de fin d'année



01 La pêche maritime professionnelle

À RETENIR



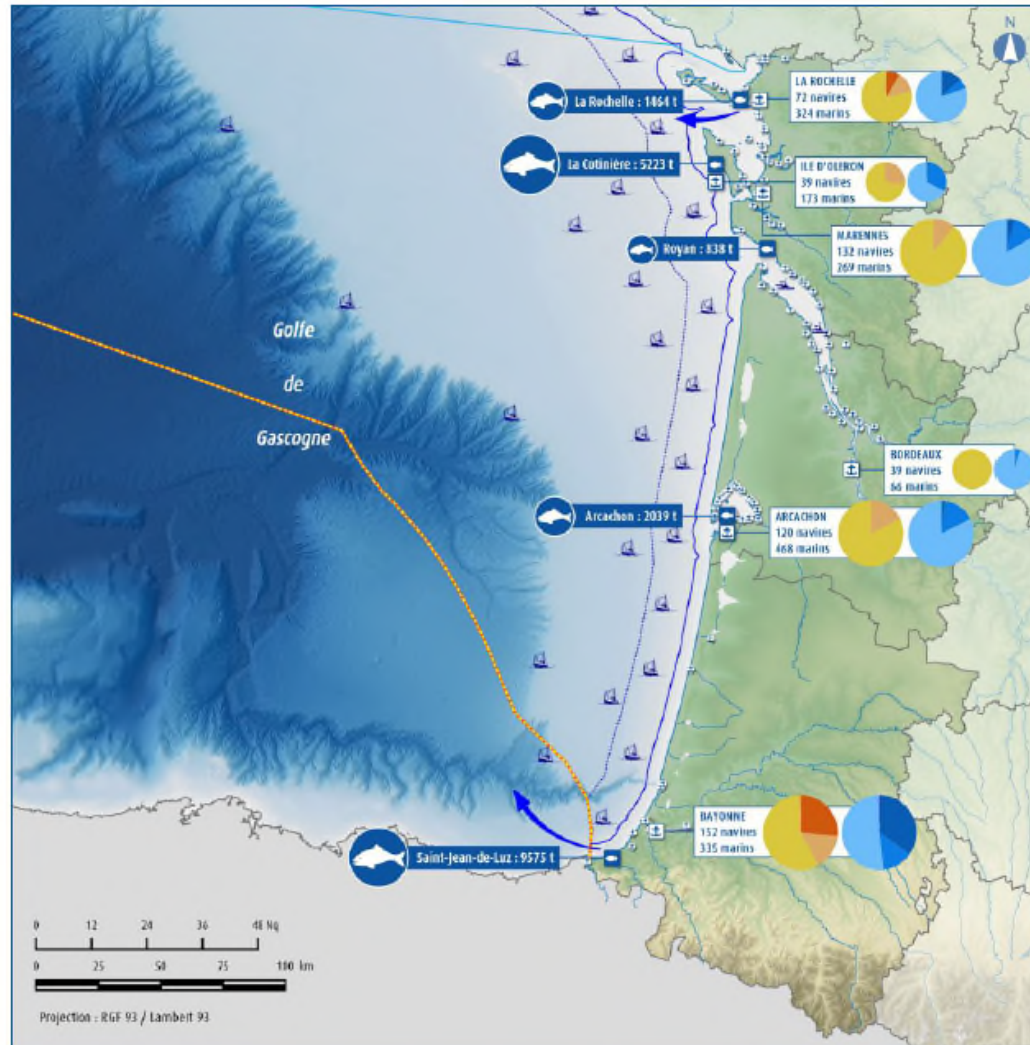
© Laurent Mignaux/Terra

La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale côtière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée

- > 5000 t
- 1000 à 5000 t
- < 1000 t

Nombre de navires armés à la pêche (bilan 2016)

- 150 navires
- 50 navires

Type d'armement

- Petite pêche
- Pêche côtière
- Pêche au large
- Grande pêche

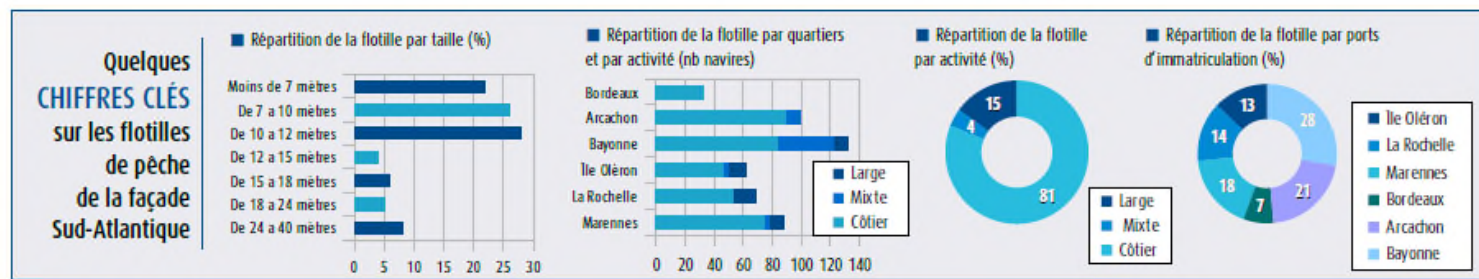
Longueur

- < à 12 M
- De 12 à 24 M
- > 24 M

Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)
- Façade maritime

Sources : MEIS / Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques (IREMER) 2012
 copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / IMFFPM
 Date : Juin 2017



01 La pêche maritime professionnelle

À RETENIR



© Laurent Mignaux/Terra

La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale côtière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Texte issu du diagnostic de l'existant « A retenir » de début de chapitre

Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée

- > 5000 T
- 1000 à 5000 T
- < 1000 T

Nombre de navires armés à la pêche (bilan 2016)

- 150 navires
- 50 navires

Type d'armement

- Petite pêche
- Pêche côtière
- Pêche au large
- Grande pêche

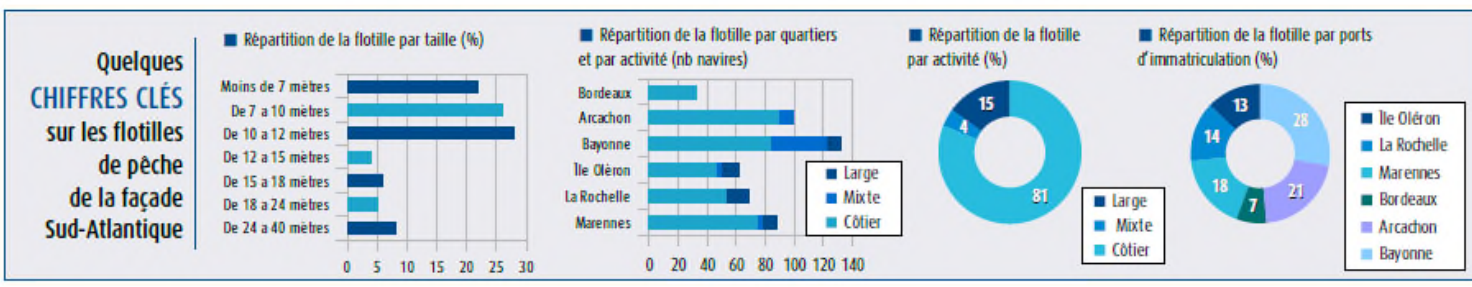
Longueur

- < à 12 M
- De 12 à 24 M
- > 24 M

Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)
- Façade maritime

Sources : MEIS / Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques IREMER 2012
 copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / INFFPML
 Date : Juin 2017



01 La pêche maritime professionnelle

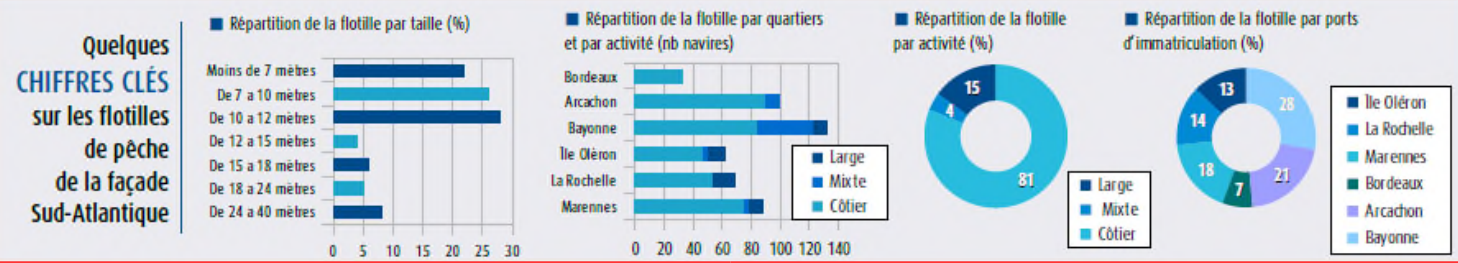
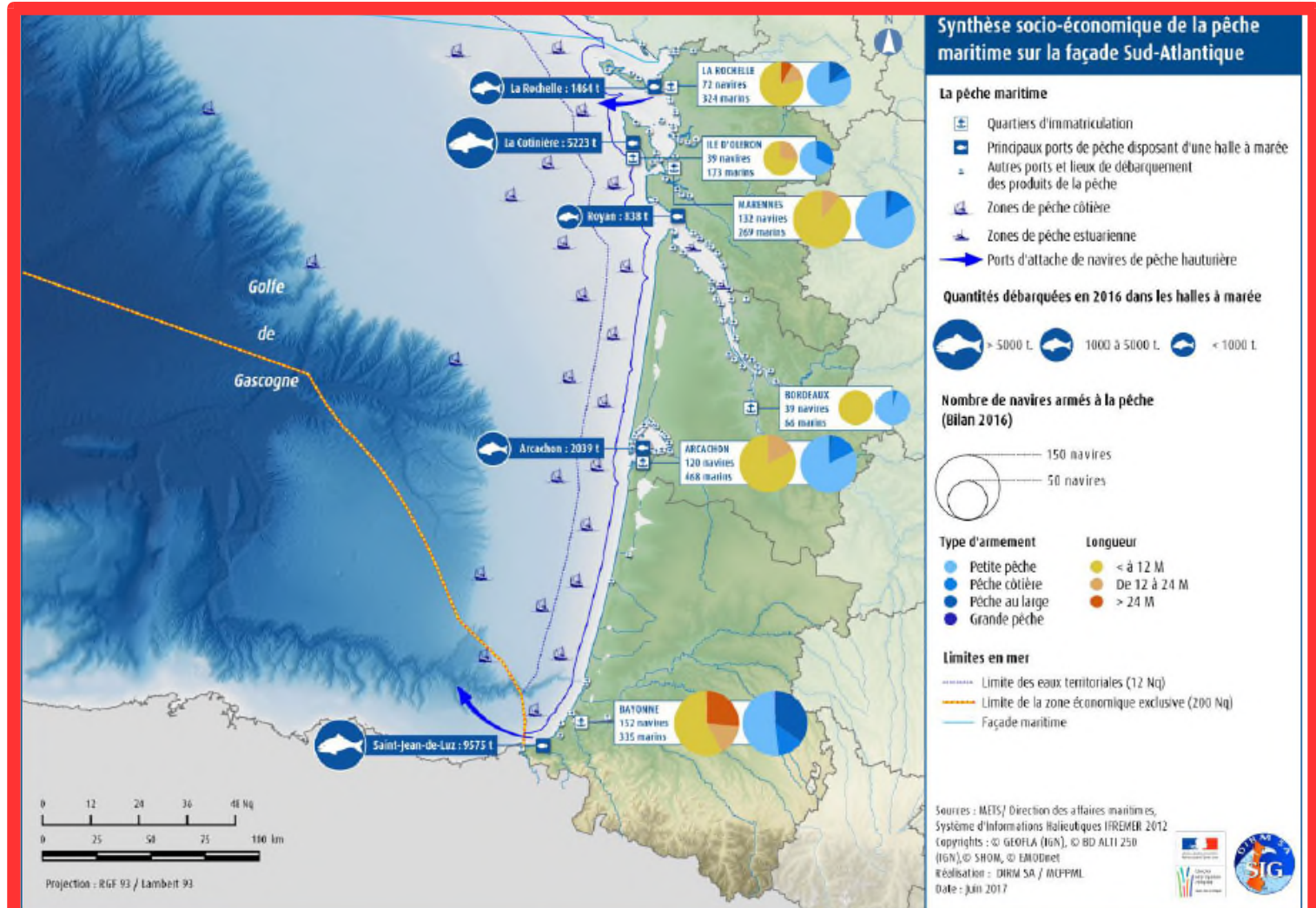
À RETENIR

Cartes et chiffres clés

Issus du diagnostic de l'existant

zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



01 - PÊCHE PROFESSIONNELLE	
Enjeux	Objectif
Un impératif : la gestion durable des ressources halieutiques	Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats, de la pêche de loisir
	Examen / adaptation de la gestion des ressources pour une réglementation harmonisée entre les flottes françaises et étrangères (espagnole, belge, notamment)
	Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks
	Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures)
	Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts)
Maintenir la bonne valorisation des produits de la pêche	Développement de signes de qualité des produits
	Incitation au développement de circuits courts et de l'économie sociale et solidaire
	Préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale
	Valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche
Assurer le maintien et l'amélioration des installations à terre	Planification et préservation de la capacité d'installation et amélioration des équipements à terre
Développer et moderniser les flottilles de pêche	Maintien et développement des flottilles de pêche
	Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique
	Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement
Intégrer la gestion environnementale et les nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle	Intégration de la gestion environnementale et des nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle
	Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets)
	Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets)
Gens de mer	Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande)
	Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement)

Enjeux et objectifs issus des fiches EP CAF :

- Suppression des colonnes « de travail » (reformulation, justification, localisation...)
- 1^{er} travail d'uniformisation et de synthèse (à poursuivre sur les objectifs)

Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer » de septembre 2017

Remarques générales:

- préciser dans le titre du document qu'il s'agit du volet socio-économique
- assurer la cohérence des éléments chiffrés et cartographiques
- le croisement des enjeux socio-économiques et environnementaux fera émerger des potentielles incohérences sur lesquelles il faudra prendre position

Fiche 02 : Aquaculture

- l'estuaire de la Gironde doit apparaître comme une zone de captage pour les huîtres
- le terme de « friche ostréicole » est à préciser. La notion de restructuration des friches est à ajouter à celle de réhabilitation



Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer »

Fiche 03 : Ports/transports maritimes

- Rôle du Conseil de coordination inter-portuaire de l'atlantique
- Coordination/coopération entre les ports de la façade atlantique :
 1. Complémentarité entre les ports SA,
 2. Coopération entre les ports atlantiques (St Nazaire)
- Maintien/consolidation des filières existantes (les objectifs sont trop orientés sur les nouvelles filières)
- Incohérences entre certaines activités des ports (export maïs) et les objectifs de gestion de la ressource en eau en amont
- Politiques nationales ne pouvant pas faire l'objet d'actions locales (armements stratégiques, emploi des marins français...)

Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer »

Fiche 05 : Sédiments marins et estuariens

- Intégrer la dimension sédiment/dragage
- Lien entre les objectifs et les documents stratégiques (SRC, DOGGM)
- Intégrer la problématique du bouchon vaseux dans l'estuaire de la Gironde dans les plans de gestion des sédiments
- Nécessité de connaissance de l'incidence des extractions de granulats sur l'évolution du trait de côte

Fiche 09 : paysages, sites et patrimoine

- Texte à compléter, pour intégrer l'incidence de l'aménagement du territoire et du développement économique sur les paysages



Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer »

Fiche 10 : Connaissance/recherche

- validation collégiale des enjeux et objectifs
- préciser que seule la mise en commun des données n'est pas suffisante : la coordination est nécessaire dès la phase de collecte pour des analyses pertinentes
- ajouter le bassin d'Arcachon dans la liste des écosystèmes remarquables



Enjeux et objectifs socio-économiques

- **Remarques et observations sur la méthode et/ou le contenu des fiches ?**



Enjeux écologiques

- La définition des enjeux écologiques : 1^{er} étape pour définir les objectifs environnementaux (OE)
- DCSMM vise l'atteinte du Bon État Écologique
- OE = réponse de la puissance publique face à l'état de l'écosystème
- Travail piloté par la DEB et coordonné par l'AFB, matière scientifique apportée par les pilotes scientifiques de la DCSMM et les experts locaux
- Objectifs environnementaux X objectifs socio-économiques = objectifs stratégiques



La définition des enjeux écologiques

Enjeu écologique = éléments des écosystèmes marins ou de leur fonctionnement dont on doit rétablir ou maintenir le bon état

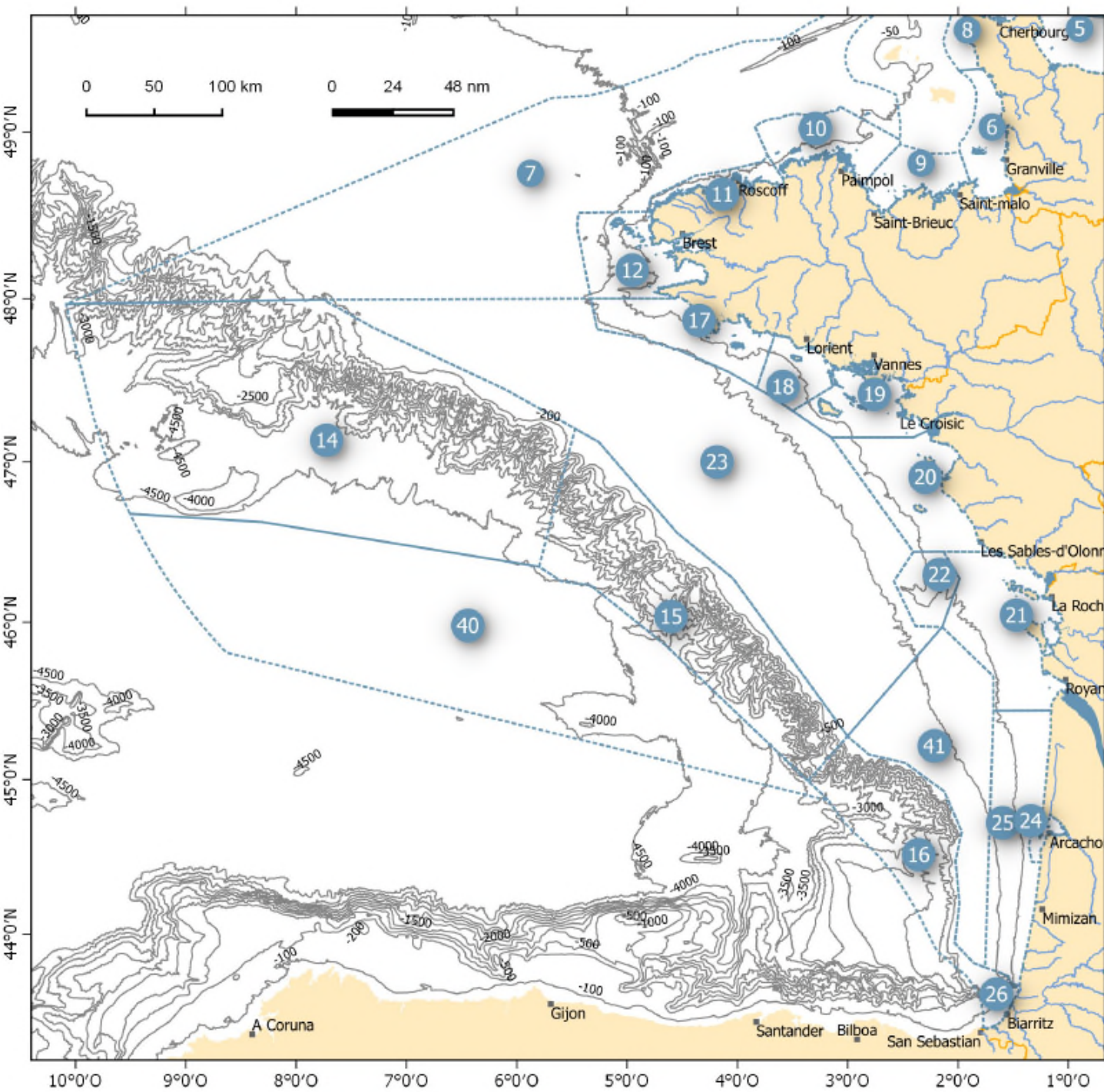
- D1 – Biodiversité (mammifères marins, tortues, oiseaux, habitats benthiques, habitats pélagiques)
- D4 – Réseaux trophiques
- D3 – Espèces commerciales
- D6 – Habitats benthiques
- D7 – Conditions hydrographiques

Enjeu écologique prioritaire = éléments des écosystèmes marins ou de leur fonctionnement au sein de la sous région marine ou d'un secteur pour lesquels **l'atteinte ou le maintien du bon état au sens de la DCSMM est prioritaire** en l'état des connaissances actuelles

La définition des enjeux écologiques

- ♦ Octobre 2016 : Séminaire scientifique
=> échange sur la méthode de travail
- ♦ Janvier 2017 : atelier national d'identification des secteurs à enjeux (avec les psci nationaux)
=> identification de secteurs particuliers et d'éléments constitutifs des écosystèmes primordiaux pour leur fonctionnement.
- ♦ Mars 2017 : atelier en façade (avec les experts scientifiques locaux) pour préciser les enjeux.





Unités écologiques - secteurs à enjeux identifiés

num	secteur
7	mer celtique et Manche ouest
8	nord Cotentin
9	golfe normand-breton (côte d'Emeraude et baie de St-Brieuc)
10	Sept-Iles - Trégor Goëlo
11	baie de Morlaix - pays des abers
12	Iroise - rade de Brest
14	talus nord, terrasse de Meriadzec et escarpement de Trevelyan
15	talus central du golfe de Gascogne
16	talus du sud du golfe de Gascogne
17	côtes de Cornouaille
18	secteur de Groix
19	Mor Braz
20	estuaire de la Loire et cotes vendéennes
21	mer des pertuis et panache de la Gironde
22	plateau de Rochebonne
23	plateau du golfe de Gascogne - grande vasière
24	bassin d'Arcachon
25	côtes sableuses girondines et landaises
26	côte rocheuse Basque
40	plaine abyssale du golfe de Gascogne
41	plateau armoricain méridional et plateau aquitain

secteurs à enjeux identifiés

- principaux fleuves (sandre)
- principales isobathes (emodnet 2016)
- masses d'eaux de transition (dce)
- principales villes
- limites régionales
- sous-régions marines (parties françaises)

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator
 Date de réalisation : 14/9/2017

21 enjeux localisés

11 enjeux transversaux

3

6

12

11

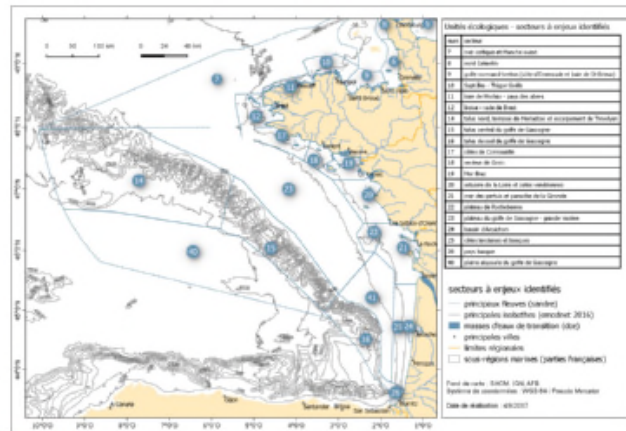
	GRANDS TYPES D'ENJEU	DESCRIPTEUR(S) CONCERNE(S)
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques (partie 2.1)	Structures hydrologiques particulières	D7 - Lien D1 (pélagos)
	Zone d'interface terre-mer et panache fluviaux	D7 - Lien D1 (pélagos) et D4
	Les producteurs primaires, secondaires, et les espèces fourrages	D4 - Lien D1 & D3
Habitats benthiques et structures géomorphologiques (partie 2.2)	Habitats biogéniques	D1 - HB
	Habitats profonds	D1 - HB
	Habitats rocheux	D1 - HB
	Habitats sédimentaires	D1 - HB
	Dunes hydraulique du plateau et du haut de talus	D7
	Structures géomorphologiques particulières	D7 - Lien D1 (benthos)
Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines (partie 2.3)	Zones fonctionnelles halieutiques - Frayères	D1 - PC & D3 - PC
	Zones fonctionnelles halieutiques - Nourricerie	D1 - PC & D3 - PC
	Population localisées d'invertébrés benthiques protégés et/ou exploités	D1 - PC & D3 - PC
	Secteurs de concentration et de migration des poissons amphihalins	D1 - PC
	Populations localement importantes d'élasmobranche	D1 - PC
	Colonies de larvo-limicoles et zones d'alimentation	D1 - OM
	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation	D1 - OM
	Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau	D1 - OM
	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale	D1 - OM
	Domaine vital des groupes sédentaires de grands dauphins	D1 - MM
	Colonies de phoques et zones d'alimentation	D1 - MM
	Zones de densité maximale de marsouin commun	D1 - MM
Enjeux transversaux pour les espèces très mobiles (partie 2.4)	Grands cétacés plongeurs (Cachalot, Baleine à bec, globicéphale et dauphin de Risso)	D1 - MM
	Baleines à fanons (petit rorqual et rorqual commun)	D1 - MM
	Petits cétacés à dents (dauphin commun, dauphin bleu et blanc, marsouin commun, grand dauphin)	D1 - MM
	Tortues marines	D1 - TM
	Populations de poissons exploitées soumises à la PCP	D1 & D3
	Espèces prioritaires d'élasmobranches (Stéphan E. et Al.)	D1 & D3
	Espèces prioritaires d'oiseaux marins (GISOM et AFB)	D1 - OM
	Thonidés, espadons	D1 & D3
	Espèces fourrages	D1 & D3
	Autres espèces de poissons menacées : Mérrou (menacée)	D1 & D3
	Corb (vulnérable) ?	D1 & D3
Espèces de fond	D1 & D3	



Textes de présentation



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**



Version_ 24/03/2017,
révisée 21/06/2017

Contributeurs SC, GP, MC, VT, OA, CG, CL,
PleN, MC, ME, LD, BD.

Validation_ Version de travail à ce stade.

Secteurs de la SRM MC	9, 10, 11, 12, 7
Secteurs SRM GdG - partie Nord	14, 17, 18, 17, 19, 20, 23
Secteurs de la SRM GdG - partie Sud	21, 22, 24, 25, 26, 41, 15, 16, 40

Catégorie d'enjeu

1. Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques
2. Habitats benthiques et structures **géomorphologiques**
3. Zones fonctionnelles de dimension **„restreinte“** pour les espèces marines
4. Enjeux transversaux

Qualification des enjeux

Majeur	Fort	Moyen	Faible	Nd
--------	------	-------	--------	----

^(*) (1) Signifie que la cote de réceptivité du secteur pour l'enjeu est jugée très probable à dire d'expert.

^(**) (2) Signifie que l'enjeu est considéré comme fort mais que les enjeux n'ont pas été hiérarchisés entre eux au sein de sa catégorie; son importance est haute mais les structures hydrographiques et **géomorphologiques**.

Les enjeux écologiques des façades NEMO et SA – présentation par secteur

7



Textes de présentation



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Façade SA : Les secteurs situés en golfe de Gascogne (Sud)

Zone 21 – Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Habitats benthiques et structures géomorphologiques		
	Habitats biogéniques	Habitats rocheux	Habitats sédimentaires
Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Fort : herbier de zostère naine, huîtres plates, prés salés atlantiques. Moyen : bancs de meül.	Fort : récifs infralittoraux, récifs méditerranéens.	Fort : vase subtidale, vase intertidale. Moyen : sédiments intertidaux.

Le panache de la Gironde, plus grand estuaire d'Europe, est formé par le brassage et le mélange des apports d'eaux chargés en éléments terrigènes, organiques et chimiques et de l'eau de mer. Les différents processus hydrodynamiques, hydrologiques et météorologiques transportent ces éléments nutritifs jusqu'aux pertuis charentais. Les pertuis profitent par ailleurs d'une ambiance climatique subméditerranéenne et sont agités par d'importants courants de marée et enrichis par les apports nutritifs des autres estuaires. L'ensemble de ce secteur constitue ainsi une zone de forte abondance et une grande diversité de communautés planctoniques. En raison du gradient hydrodynamique du panache, les fonds sont composés de sables moyens à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, de sables fins occupant la partie médiane et à l'Ouest de sables moyens ou très fins avec la présence de sables vaseux (vasière ouest Gironde). Les effets de la houle, des courants de la marée et du vent ont contribué à la formation de mégarides, de dunes hydrauliques, de chenaux en forme de couloirs et de chemins de circulation composés de sédiments meubles grossiers. Ces formations géomorphologiques donnent au secteur une importance halieutique particulière. Cette diversité des fonds marins permet la présence d'habitats remarquables comme les vasières intertidales et infralittorales, les massifs d'hermelles, les herbiers de zostère (plus de 1300 ha), les estrans rocheux et les récifs infralittoraux (plateau de Cordouan).



Objectif final : Définition des OE

- Définir des niveaux de pressions compatibles avec le bon état écologique
- Un objectif environnemental a pour but de diminuer / maintenir le niveau des pressions s'exerçant sur les enjeux écologiques
- l'OE cible des pressions que l'on peut gérer directement ou indirectement à l'échelle locale ou de la SRM
- l'OE permet de fixer un résultat concret à atteindre (en lien avec le BEE) pour développer ensuite un programme d'action (cf programme de mesures)
- l'OE doit être SMART (spécifique, mesurable, ambitieux, réalisable, temporellement défini)



Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer »

- la notion d'enjeu écologique est difficile à appréhender : elle ne concerne que les milieux vivants (ex: enjeu fort sur l'évolution du trait de côte). Elle fait l'objet de débat entre les scientifiques
- le document présentant les enjeux écologiques est trop complexe
- les références, sources et contributeurs doivent apparaître pour s'assurer de la cohérence des informations
- les secteurs sont trop vastes par rapport aux fonctionnalités halieutiques décrites
- les enjeux halieutiques sont énumérés sans distinction d'espace de temps ou de stade de développement
- il manque une représentation cartographique claire des enjeux
- le croisement des enjeux socio-économiques et écologiques fera émerger des potentielles incohérences sur lesquelles il faudra trancher

Enjeux et objectifs environnementaux

- **Remarques et observations sur la méthodologie et les enjeux identifiés?**



Carte des territoires

Définition des territoires : « Il s'agit de constater les territoires qui existent ou qui sont vécus »

Extrait du guide DSF

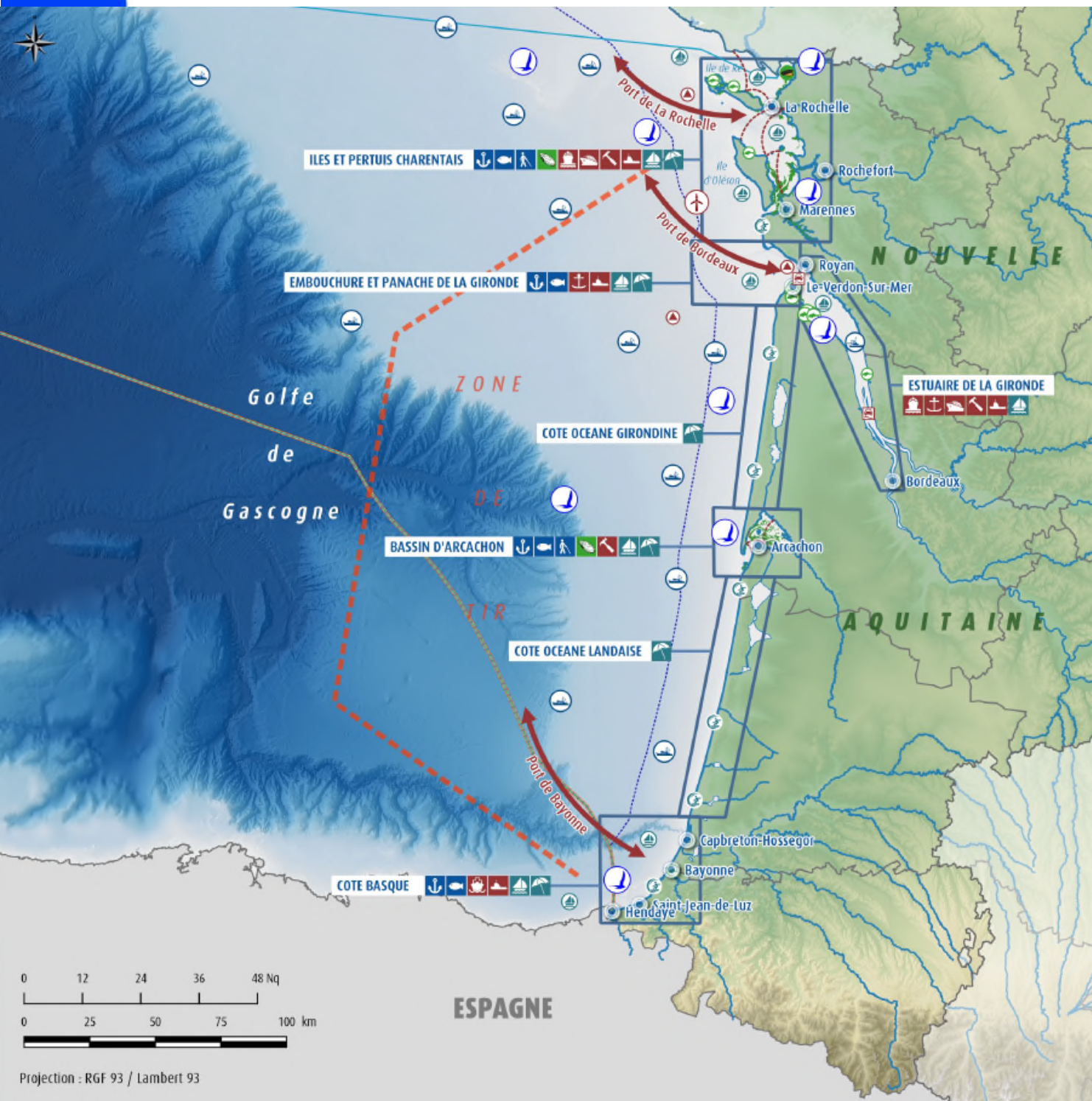
Au sein des façades et bassins maritimes, les territoires doivent être pris en considération dans l'élaboration du projet stratégique. Un territoire présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- la structuration par des caractéristiques environnementales propres (ex : un estuaire, une baie, une zone de front océanique, la zone du talus continental...) ;
- l'homogénéité des enjeux en présence, relatifs aux activités ou aux thèmes de l'environnement, des risques, des sites et paysages ou du patrimoine culturel (cf. sous-chapitre 2.1 relatif au croisement des enjeux) ;
- l'utilisation préférentielle par une ou plusieurs activités ou par un groupe de pratiquants d'une activité (ex : un territoire de pêche, un spot de surf...) ;
- l'identification au secteur d'une partie de la population de la façade, pour des questions sociales et culturelles (sentiment d'appartenance).



« Carte des activités »

Synthèse des activités maritimes et littorales sur la façade Sud-Atlantique



⊙ Principaux pôles d'activités maritimes, littorales et portuaires

Pêche maritime

- ⚓ Principaux ports de pêche
- 🐟 Halles à marée (criées)
- 👤 Pêche à pied
- 🚤 Zones de pêche côtière
- 🌊 Zones de pêche estuarienne

Aquaculture

- 🌿 Grands centres de production ostréicole
- 🌿 Sites conchylicoles (cadastre)
- 🌿 Mytiliculture
- 🌿 Pisciculture

Transport maritime, travaux et activités portuaires, EMR

- 🚢 Grands ports maritimes (GPM)
- 🚢 Terminaux portuaires spécialisés
- 🚢 Ports de commerce à vocation régionale
- 🚢 Ports d'escale de navires de croisière
- 🚢 Pôles de construction/réparation navale
- 🚢 Travaux maritime et dragage
- ➔ Accès au port
- ⚓ Projet d'éolien en mer
- ⚙️ Extraction de granulats
- Liaisons maritimes (service de vedettes à passagers)
- 🚢 Liaisons maritimes (services de bacs)

Activités nautiques et tourisme

- 🚤 Ports de plaisance structurants
- 🏖️ Principaux pôles balnéaires
- 🚤 Bassins de navigation de plaisance
- 🏄 Zones de pratique du surf et sports de glisse

🦅 Zones de protection des oiseaux

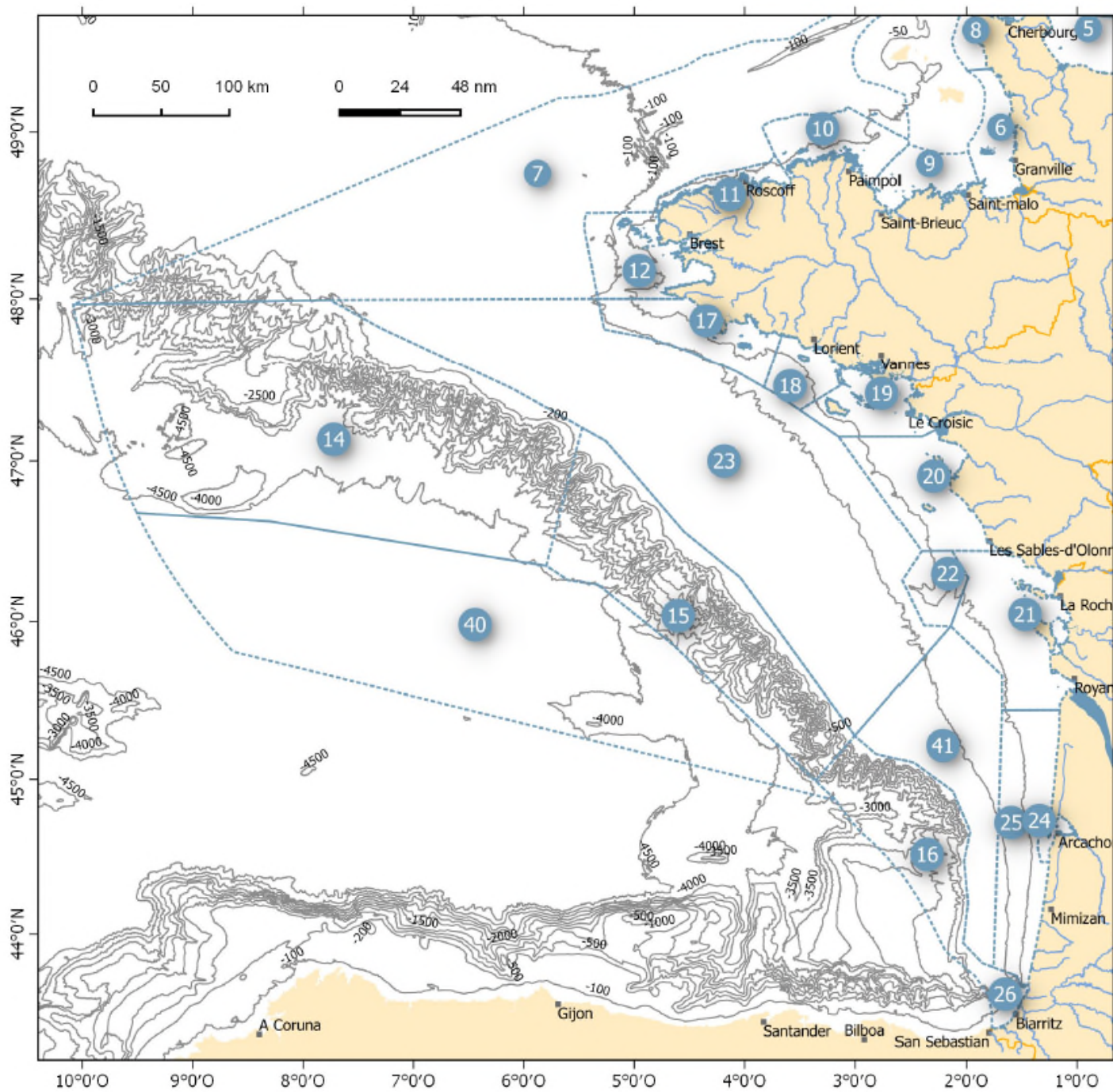
Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 milles nautiques)
- Limite de la zone économique exclusive (200 milles nautiques)
- Façade maritime

Sources : DIRM SA, MTEs, SHOM
 Copyrights : © GEOFLA (IGN),
 © BD ALTI (IGN), © SHOM
 Réalisation : DIRM SA / MCPPML
 Juin 2017



Carte des unités écologiques



Unités écologiques - secteurs à enjeux identifiés

num	secteur
7	mer celtique et Manche ouest
8	nord Cotentin
9	golfe normand-breton (côte d'Emeraude et baie de St-Brieuc)
10	Sept-Iles - Trégor Goëlo
11	baie de Morlaix - pays des abers
12	Iroise - rade de Brest
14	talus nord, terrasse de Meriadzec et escarpement de Trevelyan
15	talus central du golfe de Gascogne
16	talus du sud du golfe de Gascogne
17	côtes de Cornouaille
18	secteur de Groix
19	Mor Braz
20	estuaire de la Loire et cotes vendéennes
21	mer des pertuis et panache de la Gironde
22	plateau de Rochebonne
23	plateau du golfe de Gascogne - grande vasière
24	bassin d'Arcachon
25	côtes sableuses girondines et landaises
26	côte rocheuse Basque
40	plaine abyssale du golfe de Gascogne
41	plateau armoricain méridional et plateau aquitain

secteurs à enjeux identifiés

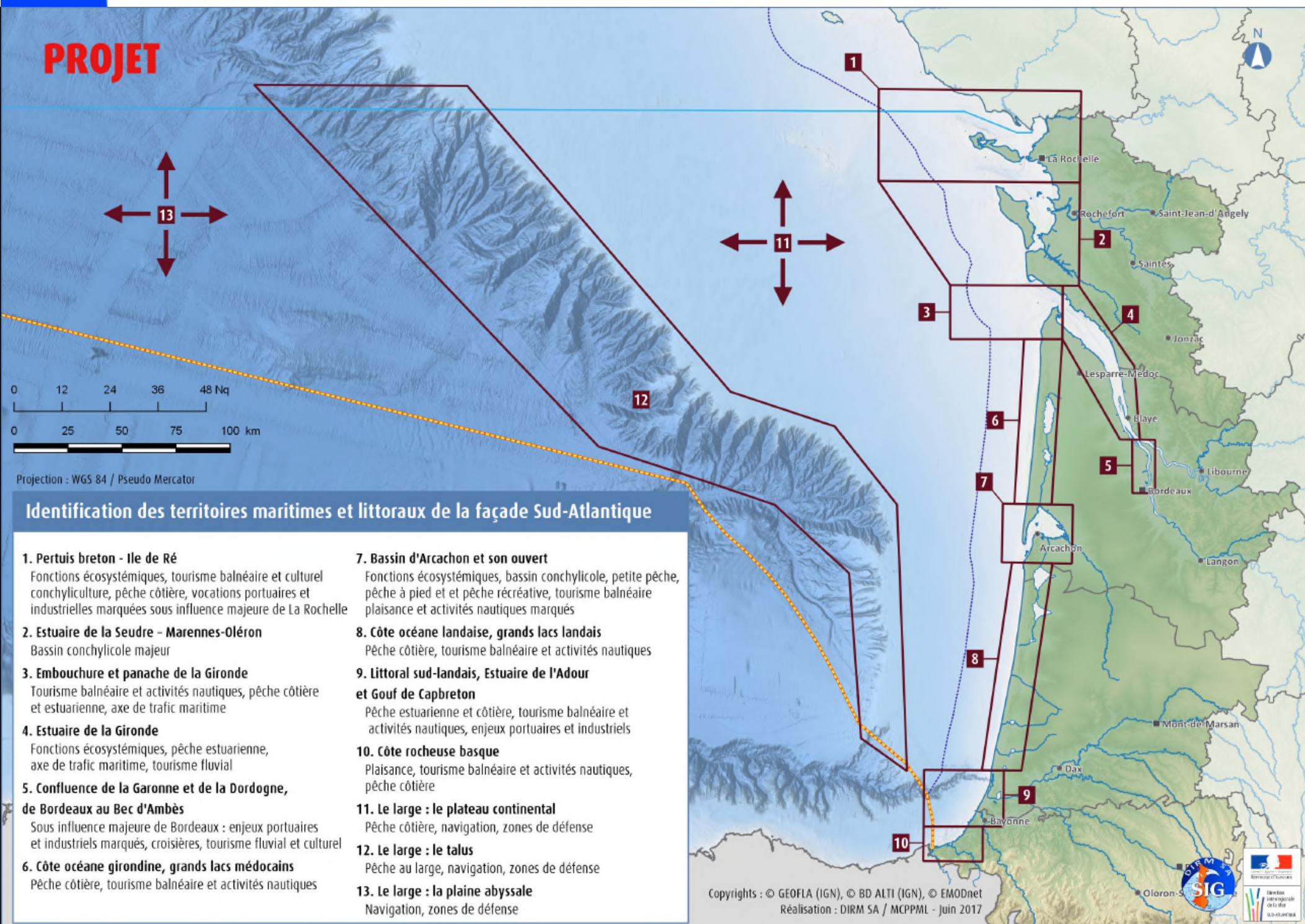
- principaux fleuves (sandre)
- principales isobathes (emodnet 2016)
- masses d'eaux de transition (dce)
- principales villes
- limites régionales
- sous-régions marines (parties françaises)

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator

Date de réalisation : 14/9/2017

Proposition d'identification des territoires sur la façade SA

PROJET



Identification des territoires maritimes et littoraux de la façade Sud-Atlantique

1. Pertuis breton - Ile de Ré

Fonctions écosystémiques, tourisme balnéaire et culturel conchyliculture, pêche côtière, vocations portuaires et industrielles marquées sous influence majeure de La Rochelle

2. Estuaire de la Seudre - Marennes-Oléron

Bassin conchylicole majeur

3. Embouchure et panache de la Gironde

Tourisme balnéaire et activités nautiques, pêche côtière et estuarienne, axe de trafic maritime

4. Estuaire de la Gironde

Fonctions écosystémiques, pêche estuarienne, axe de trafic maritime, tourisme fluvial

5. Confluence de la Garonne et de la Dordogne, de Bordeaux au Bec d'Ambès

Sous influence majeure de Bordeaux : enjeux portuaires et industriels marqués, croisières, tourisme fluvial et culturel

6. Côte océane girondine, grands lacs médocains

Pêche côtière, tourisme balnéaire et activités nautiques

7. Bassin d'Arcachon et son ouvert

Fonctions écosystémiques, bassin conchylicole, petite pêche, pêche à pied et et pêche récréative, tourisme balnéaire plaisance et activités nautiques marqués

8. Côte océane landaise, grands lacs landais

Pêche côtière, tourisme balnéaire et activités nautiques

9. Littoral sud-landais, Estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton

Pêche estuarienne et côtière, tourisme balnéaire et activités nautiques, enjeux portuaires et industriels

10. Côte rocheuse basque

Plaisance, tourisme balnéaire et activités nautiques, pêche côtière

11. Le large : le plateau continental

Pêche côtière, navigation, zones de défense

12. Le large : le talus

Pêche au large, navigation, zones de défense

13. Le large : la plaine abyssale

Navigation, zones de défense

Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer »

- l'exercice est complexe et pose la question de l'opposabilité
- le découpage des zones 1 et 2 n'est pas pertinent : plutôt créer une zone mer des Pertuis entre le littoral et les îles. Reprendre le découpage des comités géographiques du PNM
- intégrer la vasière à la zone 3 (panache de la Gironde)



Carte des territoires

- **Remarques et observations sur la carte des territoires proposées?**



Retours sur la CAF du 22 septembre

Enjeux socio-économiques

- Evolution du titre du document (Enjeux et objectifs de développement durable)
- Quelques propositions de correction/suppression d'objectifs

Exemples

- => Préservation des espaces terrestres (Aquaculture)
- => Suppression de l'objectif de cohérence avec le SRADDET (car opposabilité inscrite dans les textes)
- => Suppression du site du Matelier (carte Sédiments)

Avis globalement positif sur le contenu du document

Enjeux écologiques

- la définition des enjeux conduit à une approche plus descriptive que stratégique
 - les documents sont difficilement présentables en l'état au CMF
- => l'AFB, la DIRM SA et la DREAL travailleront à une représentation cartographique plus communicante pour le CMF



Retours sur la CAF du 22 septembre

Carte des territoires

- exercice difficile qui pose la question de l'opposabilité
 - convient de la pertinence des remarques des CS du CMF sur la reprise des zonages au niveau des Pertuis charentais
- => La DIRM SA et la DREAL poursuivront leur travail élaborer une nouvelle proposition de carte



Vision à 2030

Établie à l'échelle nationale, la SNML vise sur le long terme plusieurs objectifs structurants : la transition écologique de la mer et du littoral, le développement économique maritime, le bon état écologique des milieux marins et la préservation de l'attractivité du littoral, ainsi que le rayonnement de la France au plan international.

Ces objectifs portés par la SNML laissent une marge de manœuvre locale quant aux modalités d'organisation de la façade, aux conditions d'atteinte du bon état écologique ainsi qu'aux priorités en matière de développement des secteurs d'activité, de sécurité, d'action publique ou de recherche scientifique ou d'éducation.

Cette vision locale de la SNML décrit le futur souhaité (horizon 2030) pour la façade selon plusieurs axes :

- les grandes modalités d'organisation de la façade
- les thématiques et les milieux et donc les enjeux prioritaires
- les espaces cohérents du point de vue des enjeux.

Le document devra permettre de donner de la lisibilité aux acteurs maritimes en reprenant des thèmes forts pour la région et déclinant la stratégie nationale.



Vision à 2030 : axes stratégiques à décliner

I. Un patrimoine littoral et marin d'exception pour les générations futures

- Importance de la solidarité amont/aval sur les volumes et la qualité des eaux
- Prise en compte du PAMM dans les programmes d'intervention de l'agence de l'eau
- Mise en place des plans de gestion des 2 PNM de la façade et des DOCOB des sites Natura 2000
- Gestion des conflits d'usages (ex. : agriculture/qualité des eaux, pêche/ressource et habitats marins)

II. Le développement d'une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques

- Contribution à la transition énergétique (développement des EMR, projet de liaison RTE)
- Confortement des filières économiques leaders (construction nautique, surf) et des filières de production primaires emblématiques (conchyliculture, pêche)



Vision à 2030 : axes stratégiques à décliner

- Développer des synergies entre les ports, supports des projets d'innovation industrielle
- Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, partenaire privilégié pour la croissance bleue (SRADDET, SRDEII)
- Etendre les méthodes aquitaines pour la protection contre les risques littoraux à l'ensemble de la façade

III. L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation

- Atout de la structure universitaire et scientifique sud atlantique pour développer la connaissance sur les milieux et les nouvelles technologies
- Développement de formation en lien avec les nouvelles filières
- Faire émerger les innovations dans le domaine maritime en faveur du développement durable (matériaux, motorisation, déconstruction, recyclage)
- Affirmer la place de leader en R&D de la filière nautique et de la glisse



Remarques des commissions spécialisées du CMF « économie de la mer » et « lien terre-mer »

- approbation globale des propositions présentées (mais non diffusées dans le détail)



Questions diverses

